

# COMMUNIQUÉ

Paris, le 30 octobre 2008

## Réglementation « Confidentialité » LESISS soutient les Ordres professionnels

**Indispensable, la généralisation des technologies d'information de santé nécessite toutefois un réel espace de confiance pour une pleine appropriation par les professionnels et bénéficiaires du système de santé**

A cet égard, six Ordres professionnels viennent d'arrêter une position commune dans laquelle ils formulent une analyse critique de la gestion d'un projet d'arrêté « Confidentialité ».

**Les industriels spécialisés de LESISS partagent les préoccupations exprimées par les instances ordinales**, notamment en matière de respect des droits des patients en toutes circonstances.

Ils confirment dans ce contexte leur détermination à fournir les dispositifs permettant aux professionnels de la santé d'exercer leurs activités dans le strict respect du secret professionnel auquel les intéressés sont soumis.

Une réponse rapide à cette impérieuse nécessité est compromise, entre autres, par un cloisonnement des acteurs de la solution à mettre en œuvre.

Conscient des difficultés à lever rapidement pour parvenir à une conception efficiente de l'arrêté et des référentiels auxquels il renvoie, **LESISS préconise l'organisation dès que possible d'un espace de concertation réunissant les représentants des quatre principaux acteurs** : Ordres professionnels, Collectif des patients, industriels spécialisés et gouvernance, avec le contrôle et l'expertise de la CNIL.

**Contact presse** : Yannick Motel – Délégué général - 33 (0)6 30 40 20 36 – [ymotel@le6.org](mailto:ymotel@le6.org)

Liste des adhérents [www.lesiss.org/datas/ListeLe6.pdf](http://www.lesiss.org/datas/ListeLe6.pdf)

 **GETICS**  
Groupe des entreprises des technologies de l'information et de la communication en santé  
Membre fondateur

  
**FIEEC**  
Adhérent